



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EBE DOC 2

SESSION 2016

CAPES CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : DOCUMENTATION

ÉTUDE D'UN SUJET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

A

Étude d'un sujet de politique documentaire relative à un établissement scolaire du second degré :

L'éducation aux médias et à l'information pour un parcours citoyen

A partir d'une problématique dégagée à la lecture du dossier ci-joint :

- établissez un plan de classement,
- rédigez une note de synthèse,
- concluez en exprimant un point de vue personnel sur le sujet traité.

Le dossier est composé des 13 documents suivants :

- 1- Proposition de matrice pour l'identification d'objectifs et de compétences à mettre en œuvre dans une Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)
- 2- Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République
- 3- Comment parler d'Internet aux adolescents ?
- 4- Médias et éducation, l'après Charlie
- 5- Projet de politique documentaire et informationnelle 2015-2016
- 6- Internet sans crainte
- 7- Radio CDI
- 8- Guide de prévention de la cyberviolence entre élèves
- 9- La convergence entre éducation aux médias, à l'information et au numérique : éléments de stratégie pour une politique intégrée et engageante.
- 10- Littératie numérique et éducations aux médias
- 11- Programme d'enseignement moral et civique – École élémentaire et collège
- 12- Socialisation numérique
- 13- Être citoyen numérique

DOCUMENT 1

Groupe des Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) de l'Académie de Toulouse. Proposition de matrice pour l'identification d'objectifs et de compétences à mettre en œuvre dans une Éducation aux Médias et à l'Information (EMI). In : *Docs.ac-toulouse.fr* [en ligne]. Rectorat de l'académie de Toulouse. Septembre 2015. Disponible sur : http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?page_id=912 (consulté le 30 septembre 2015)

Proposition de matrice pour l'identification d'objectifs et de compétences à mettre en œuvre dans une Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)

➤ Philosophie de la matrice

Cette matrice est de fruit d'un travail de réflexion mené dans le cadre des **Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) de l'Académie de Toulouse** durant l'année 2014 - 2015. Elle concerne le champ de l'**Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)**. Elle s'inscrit dans un contexte éducatif en mouvement :

- la publication du nouveau socle qui justifie ce questionnement et cette réflexion.
- les projets de programme du collège qui précisent trois objectifs essentiels à l'EMI, intégrés à la matrice :
 - une connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle
 - une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation
 - un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion

Le CDI, dans un établissement scolaire du second degré, est le lieu privilégié **où se côtoient des documents imprimés et numériques**. C'est bien dans ce lieu identifié que les transferts et les ruptures entre l'imprimé et le numérique peuvent être analysés et expérimentés à travers l'enseignement dispensé par le professeur documentaliste.

Le terme **matrice** indique la volonté d'offrir aux collègues professeurs documentalistes de l'Académie de Toulouse un cadre modulable, non figé, à quatre entrées (objectif, notion, niveau ou facette) qui peuvent elles-mêmes être croisées à l'infini pour mettre en place leurs progressions pédagogiques. Elle a pour vocation de leur permettre d'échanger et de structurer l'EMI avec leurs collègues, dans leurs établissements, que ce soit en collège ou en lycée, général ou professionnel.

La matrice s'appuie sur des connaissances opératoires observables : en recherche d'information, en création/publication, l'élève agit de façon plus ou moins efficace selon son niveau de compréhension des notions qui sous-tendent son action. Nous proposons ici d'observer les élèves dans leurs actions pour déterminer leur niveau d'acquisition des concepts portés par l'EMI. Nous les observerons dans leur posture "des deux côtés de l'écran" : élève-lecteur et élève-auteur.

Des **annexes** viendront compléter ce document notamment un lexique des notions info-documentaires qui sont au cœur de cette matrice.

➤ Utilisation de la matrice

Chaque enseignant pourra retravailler la matrice afin de se l'approprier en l'adaptant à ses usages. C'est pourquoi elle sera envoyée sous un format ouvert. Cette matrice possède plusieurs **niveaux de lecture et d'entrées** :

– Les grands objectifs opératoires :

Nous en avons déterminé six, en regroupant les notions essentielles pour chacun d'eux :

- **Être auteur : consulter, s'approprier, publier**
- **Comprendre et s'approprier les espaces informationnels**
- **Partager des informations de façon responsable : produire, reproduire**
- **Comprendre et expérimenter le Web et sa structuration**
- **Assumer une présence numérique**
- **Argumenter : analyser, développer un point de vue**

– **Les quatre facettes**

- **Information documentation** : collecter, sélectionner, organiser, publier. C'est l'entrée disciplinaire des professeurs documentalistes, du fait de leur expertise dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Les notions y sont donc détaillées,
- **Education aux médias** (passages d'un média à l'autre) qui renvoie en particulier à l'éducation aux médias,
- **Culture numérique** (ou digital) qui renvoie à des savoir-faire manipulateurs et de compréhension des objets numériques
- **Citoyen et éthique** qui s'appuie sur l'éthique, le comportement, les questions du choix et de la responsabilité dans nos sociétés.

Attention ! La matrice doit être appréhendée de façon à ne pas cloisonner chacun des quatre facettes : elle privilégie l'info-documentation mais elle doit permettre de mettre en œuvre et de faire dialoguer les 4 facettes. Il s'agit de développer une lecture transversale et translittératique en gardant à l'esprit qu'ils sont intimement liés, ce qui fait la complexité de l'analyse du monde médiatique et informationnel actuel.

- **Les notions** : Les notions d'appui sont centrales mais ne sont pas exhaustives. Pour un objectif, elles représentent les notions incontournables. Sous la notion d'appui, apparaissent les connaissances opératoires qui en découlent.

Les notions d'appui peuvent être complétées par des notions liées. La progression dans ces notions n'est pas proposée de façon linéaire (une notion par projet) mais spiralaire : on estime qu'elles doivent être abordées à plusieurs reprises dans le cursus de l'élève, en affinant un peu plus à chaque projet.

- **Les niveaux** des élèves : les trois niveaux proposés sont donnés à titre indicatif, il en existe une multitude d'autres, intermédiaires.

Ils sont destinés principalement à guider les enseignants dans l'observation des élèves dans toute leur hétérogénéité. Contrairement à une pratique courante, le niveau à atteindre n'est pas fixé pour tous les élèves d'une classe ou d'un groupe pour une séquence donnée. Il s'agit ici de déterminer pour chaque élève son niveau de départ pour l'amener à « monter » d'un niveau.

Une grille d'observation pourra être construite pour poursuivre ces travaux.

L'avantage de cette façon de procéder est qu'elle s'applique tant en aide en aide ponctuelle au CDI que lors de séances pédagogiques programmées.

➤ **Perspectives**

Cette matrice est une version 0 à enrichir ou corriger en s'adaptant à chaque contexte. Nous proposons donc de la mettre en phase de test en 2015-2016 dans plusieurs établissements, du collège au lycée, auprès de professeurs documentalistes volontaires. Le but serait d'en relever les atouts et les limites.

Plusieurs questionnements se dessinent déjà :

- Quelle transférabilité des connaissances et compétences : il serait intéressant d'essayer d'utiliser cette matrice dans plusieurs disciplines d'un même établissement (on peut imaginer en Arts Plastiques de mettre l'accent sur les notions d'image ou d'auteur, en langues sur celles d'énonciation ou de discours, en lettres sur l'argumentation, le types d'écrits ...).
- Quelle articulation avec le nouveau socle et les nouveaux programmes ?

Mais aussi des perspectives :

- la construction d'une grille d'observation plus fine et plus individuelle : puisque cette matrice doit permettre de partir de l'observation des élèves en activité de recherche et/ou de publication d'information.
- l'adaptation de la forme de la matrice et son évolution possible en fonction des usages. Nous demandons aux collègues volontaires de bien vouloir partager les documents qu'ils auront construits à partir de cette version 0.
- L'évaluation des élèves avec la construction d'une grille type à partir de cette matrice.

[...]

DOCUMENT 2

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. In : *Education.gouv.fr* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Janvier 2015. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html> (consulté le 02 octobre 2015)

Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République

Mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de la mobilisation de l'École

[...]

Mesure 3

Créer un nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen

Le parcours sera construit autour :

- **Du nouvel enseignement moral et civique**, qui entrera en vigueur dès septembre 2015 dans toutes les classes de l'école élémentaire à la classe de terminale, et dans toutes les voies du lycée d'enseignement général et technologique et du lycée professionnel. Il représentera, sur l'ensemble de la scolarité d'un élève, 300 heures dédiées.
L'enseignement moral et civique doit permettre aux élèves par une pédagogie active et le recours aux supports audiovisuels, de comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs (**principe de discipline**), de reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions et des modes de vie (**principe de coexistence des libertés**), et de construire du lien social et politique (**principe de la communauté des citoyens**). Il favorise le respect des droits et de la loi, l'égalité considération des personnes, la solidarité, l'entraide, la coopération, le sens de l'intérêt général et de la participation à la vie démocratique. Il intègre de manière transversale les problématiques de **lutte contre le racisme, contre l'antisémitisme, contre les préjugés et contre toutes les formes de discrimination**, les notions de droits et de devoirs, le principe de laïcité.
- **D'une éducation aux médias et à l'information prenant pleinement en compte les enjeux du numérique et de ses usages**. Indissociable de la transmission d'une culture de la presse et de la liberté d'expression, l'éducation aux médias et à l'information est un enseignement intégré de manière transversale dans les différentes disciplines. Il doit apprendre aux élèves à lire et à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie. Le ministère veillera à ce qu'un média – radio, journal, blog ou plateforme collaborative en ligne – soit développé dans chaque collège et dans chaque lycée. Les professeurs documentalistes seront tout particulièrement mobilisés à cette fin. C'est en effet en engageant les élèves eux-mêmes dans des activités de production et de diffusion de contenus, notamment à travers les réseaux sociaux et les plateformes collaboratives en ligne, qu'ils prendront le mieux conscience des enjeux attachés à la fiabilité des sources, à l'interprétation des informations et à la représentation de soi en ligne. Dans l'enseignement agricole, cette éducation aux médias et à l'information sera renforcée dans le cadre de l'éducation socioculturelle.
Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) restera pleinement engagé sur ces enjeux pour le ministère.

Tournez la page S.V.P.

- **De l'enseignement aux élèves du jugement, de l'argumentation et du débat dans les classes** dès l'école élémentaire. Dans le second degré, toutes les disciplines doivent être mobilisées à cette fin. Les enseignants seront formés et accompagnés.
- **De l'inscription des élèves de l'enseignement professionnel et des apprentis pendant leurs parcours de formation** à des ateliers débats et philosophiques dans le cadre de l'enseignement moral et civique ; à des activités sociales et civiques de l'entreprise où se déroulent les périodes de formation en milieu professionnel et les périodes d'alternance ; à l'engagement associatif et l'implication dans les organisations associatives professionnelles.
- **De la préparation en amont de la Journée défense et citoyenneté (JDC)** dans les établissements avec les lycéens.
- **La participation et les initiatives des élèves seront développées :**
 - **Développement des "conseils d'enfants" dès l'école primaire, des conseils de la vie collégienne et soutien renforcé aux conseils de la vie lycéenne.**
 - Encouragement des actions éducatives dans le cadre des projets éducatifs territoriaux (par exemple participation des élèves à des conseils municipaux d'enfants).
 - **Renforcement des capacités d'initiative des associations lycéennes** et mobilisation de moyens nouveaux à destination des **journaux lycéens** et des activités de création et d'animation médias en favorisant les projets partenariaux avec le monde des médias et le monde économique.
 - **Relance de la semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme**, fin mars, pour en faire un temps fort de mobilisation de la communauté éducative et de l'ensemble de la société civile. Renforcement de la semaine de l'engagement en septembre, en lien avec les partenaires associatifs.
 - **Valorisation de l'engagement associatif des élèves**, de l'implication auprès de leurs pairs qui ont besoin de soutiens variés (élèves nouvellement arrivés en France, élèves en difficulté, élèves en situation de handicap), etc. La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coachs et de jeunes arbitres seront développées. Les expériences d'engagement vécues par les élèves pendant leurs temps de loisirs et de vacances seront encouragées (cf. plan du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports).
- Les actions relatives à la formation du futur citoyen et à la promotion des valeurs de la République et de la laïcité seront inscrites systématiquement dans les projets d'école et les projets d'établissement. Ces actions seront particulièrement valorisées et explicitées auprès des parents d'élèves. Toutes les écoles et tous les établissements devront, d'ici la fin de l'année scolaire, réécrire leurs projets d'école et d'établissement pour y intégrer ces éléments. Ces projets détailleront également les modalités du parcours citoyen.

Le parcours citoyen sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire selon des modalités qui seront définies au printemps. De manière complémentaire, les jeunes de plus de 16 ans, poursuivront leur parcours citoyen afin de préparer pleinement et de solenniser leur entrée dans la République (cf. plan du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports).

[...]

DOCUMENT 3

Carbillet Marion. Comment parler d'Internet aux adolescents. In : *DOC pour DOCS* [en ligne]. Equipe de Doc pour docs. 14 février 2014. Disponible sur : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article532> (consulté le 03 octobre 2015)

Comment parler d'Internet aux adolescents ?

De la « route » à la « rue » : pour un changement de métaphore. Vendredi 14 février 2014 par Marion Carbillet

Parler aux adolescents d'Internet en tant qu'espace social pose forcément question aux professeurs documentalistes que nous sommes. Nous ne sommes pas toujours formés au développement de compétences sociales et si nous pouvons nous sentir capables de travailler sur la compréhension des outils, il est toujours plus délicat d'aborder la question des usages, notamment des usages intimes et non scolaires... et éventuellement des comportements à risques.

La question peut se poser : est-ce notre rôle d'enseignant ? Est-ce dans nos missions ? Dans les faits c'est quasiment toujours en cas de problème (ou en prévention de problèmes) signalés par des élèves ou des parents qu'il nous est demandé d'intervenir. C'est souvent cet angle « dangers » qui est privilégié et non l'angle « compréhension », celui qui nous parle en tant qu'enseignants.

D'ailleurs quand nous travaillons la compréhension, nous savons aussi que nous ne touchons pas nécessairement aux comportements intimes des élèves, nous pouvons parler prévention mais... **comment aborder la question des comportements en mode connecté autrement que par les risques ?**

Une vision simple, facile pour la communication est de décider qu'une formation aux dangers suffit et qu'une fois cela fait, c'est réglé : les adolescents sont parés pour aller sur le Web. Cette vision peut s'appuyer sur la métaphore de la route : on ne peut conduire (ou surfer sur Internet) sans risque que si on a obtenu un permis (ou code de bonne conduite). Ce qui voudrait dire aussi qu'il devrait y avoir un âge minimal de connexion.

Cette vision est très largement critiquée comme nous l'avons signalé dans une brève à propos du « permis internet ».

Imaginons à présent changer de métaphore. Le Web ne serait pas une route sur laquelle on va conduire une voiture mais plutôt un espace social tel que la rue. Une rue c'est dangereux, on y croise des gens inconnus, des voitures et même si apprendre à y aller demande tout un accompagnement (fait par les parents, la famille, les centres de loisirs, l'école...) et une information sur les risques à percevoir, **il ne viendrait à l'idée de personne d'interdire la rue à un enfant.** Au contraire on les y amène (tout petits) on leur tient la main, on leur apprend à saluer, à discuter avec les gens qu'on connaît, on lit les publicités avec eux, on regarde les boutiques, on fait des achats et parfois on s'arrête au café... Petit à petit on lâche la main et puis on commence à les laisser aller tout seuls pour une petite course en leur disant de faire attention aux gens avec lesquels ils discutent etc.

Et pour les comportements de groupe, c'est **sur le Web, comme partout : il faut apprendre à vivre ensemble.** Une éducation par la peur ne peut rien résoudre, au mieux les enfants font semblant d'entendre et continuent en cachette des adultes les pratiques dangereuses. C'est comme si on disait : "Des enfants de 12 ans lorsqu'ils sont réunis, peuvent se bagarrer et ça peut mal tourner. On décide donc de ne plus les réunir : gardons-les à la maison !"

Nous sommes d'accord le choix éducatif sur lequel repose tout notre système scolaire est à l'opposé : réunissons-les et apprenons-leur à vivre ensemble.

Pour internet et les réseaux sociaux c'est sans doute la même chose : nous avons à leur apprendre à "vivre ensemble dans un monde connecté" : les valeurs à transférer sur Internet sont les mêmes que celles qui sont travaillées dans d'autres projets visant à développer des comportements civiques.

Il faut prendre en compte cette chose qui est qu'aujourd'hui les rapports de groupes ne se construisent plus uniquement en présentiel physique mais aussi en mode connecté.

Mais dans ce monde-là on peut aussi apprendre à choisir entre :

- ▶ subir ou agir
- ▶ abandonner ses amis ou les aider
- ▶ ne rien faire ou conseiller, aider
- ▶ chercher des solutions ou s'isoler
- ▶ diffuser des discours positifs ou répandre des rumeurs qui portent tort à d'autres etc.

Il faut aussi sans doute distinguer, et apprendre à nos élèves à distinguer ce qui est semblable de ce qui change : la rapidité de diffusion d'une rumeur ou d'une diffamation, le sentiment d'isolement qui peut se ressentir très vite, le sentiment d'encerclement quand on est entouré jusque dans sa chambre d'objets connectés et qu'on ne trouve plus de lieu pour se ressourcer...

C'est dans cette optique que j'ai essayé une nouvelle séquence en 5ème autour de la **réalisation d'une campagne de sensibilisation au sein du collège, campagne intitulée « Vivre ensemble dans un monde connecté »**. J'ai demandé aux élèves de réaliser des affiches (avec slogan et pictogramme) pour aider leurs camarades du collège à mieux vivre ensemble sur/avec Internet.

Ce travail s'est appuyé dans un premier temps sur l'étude **du film interactif « Derrière la porte » de Netécoute** dans lequel des adolescents font face sur Internet à des choix impliquant des amis ou des connaissances (propager ou arrêter une rumeur, aider au décès d'une personne etc.). J'ai demandé aux élèves, en écriture collaborative sur pad, de retracer les différents chemins de la scénarisation du film et de réfléchir aux conséquences des actions des personnages. Je les ai mis ensuite en réflexion collective sur des slogans puis en réalisation d'affiches avec Open Office Dessin. Je leur ai demandé d'intégrer un pictogramme réalisé à l'aide d'un des deux sites :

<http://www.ilovegenerator.com/>

<http://pictotool.com/>

Quel bilan pour ce travail ?

J'ai noté dans l'ensemble, de très grosses difficultés à sortir d'une vision purement axée sur les dangers d'Internet. J'ai mis cela sur le compte de l'âge de mes élèves. J'ai vraiment dû insister sur le besoin collectif que nous avons de développer une vision constructive de la vie ensemble sur/ avec Internet.

J'ai remarqué alors que, incités par moi, les élèves les plus à l'aise scolairement trouvaient des slogans positifs, porteurs de solutions mais que les élèves les plus en difficulté restaient sur une vision orientée dangers et risques. Il leur était extrêmement difficile d'imaginer comment aider quelqu'un en difficulté, comment conseiller. Ils en restaient à donner une vision stéréotypée (sans doute transmise par l'École et les médias), loin de leurs pratiques personnelles réelles.

Une autre grosse difficulté pour eux a été le travail du design informationnel à travers la mise en forme de leur affiche. Là encore j'ai noté une très grande hétérogénéité entre ceux qui ont su de suite créer un pictogramme pertinent et l'insérer dans leur document et ceux pour qui cela a été extrêmement difficile. Tous les élèves ont terminé le travail mais certains beaucoup plus vite que les autres, et avec beaucoup moins d'aide.

L'utilisation du pad a beaucoup amusé les élèves et a demandé une compréhension de l'espace offert par cet outil pour ne pas écrire n'importe quoi et surtout ne pas effacer le travail des autres.

Au final, tout en cherchant à travailler sur des compétences sociales, j'ai vraiment eu l'impression de mener une action « d'alphabétisation numérique », action appuyée sur des activités de compréhension, de critique, l'utilisation d'outils et supports multiples et de les mettre en situation de création, donc d'engagement personnel.

Car cette « rue » ou espace social qu'est le Web a ceci de spécifique qu'elle demande pour y être à l'aise, pour y être acteur, pour y vivre, le développement de capacités liées au lire/écrire (étendues aux capacités de navigation et d'organisation) croisées à une prise en compte des aspects informationnels, sociaux et technologiques des outils.

Ce que sans doute on peut appeler **littératie numérique** définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et utiliser la numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités »

On retrouve cette question dans les conclusions du rapport sur l'inclusion numérique du Conseil National du Numérique. Il est écrit dans la recommandation 2 « Sans cette littératie, la personne est confrontée à un véritable handicap cognitif qui peut se révéler aussi violent que l'analphabétisme et qui affaiblit fortement son « pouvoir d'agir. Privé de littératie numérique, un individu ne peut plus s'épanouir, participer à la société comme citoyen ou se réaliser dans un parcours professionnel ».

Il s'agit peut-être bien là du plus important danger porté par Internet...

DOCUMENT 4

Gautellier Christian. Médias et éducation, l'après Charlie. In : *enjeuxmedia.org*. Association Enjeux e-médias. 19 mars 2015. Disponible sur : <http://www.enjeuxmedias.org/Medias-et-education-l-apres> (consulté le 02 octobre 2015)

Médias et éducation, l'après Charlie



Lors de la journée « Les leçons de Charlie, et maintenant on fait quoi ? », organisée par les Assises internationales du journalisme, Christian Gautellier, Président du Collectif Enjeux e-médias, lors de son intervention dans l'atelier Education et médias, a rappelé à la fois des éléments de contexte et les défis associés, apporté quelques pistes d'analyse et formulé des propositions portées par les associations d'éducation populaire constitutives du collectif Enjeux e-médias.

Cinq grands enjeux et réalités doivent être posés avant tout travail sur des propositions :

La défiance des publics envers les médias, que ce soit les jeunes et les citoyens en général dont les éducateurs.

L'importance du regard critique, pour décoder, trier, hiérarchiser et celle des compétences médiatiques à transmettre.

La nécessaire formation à la pensée contradictoire, au débat, à la controverse, et le soutien de l'expression des jeunes.

La compréhension des grandes questions de société concernant la république, la liberté, la laïcité, le droit, toutes en écho à une éducation citoyenne.

La prise en compte des jeunes comme des citoyens et non pas comme des publics bénéficiaires de dispositifs...

Le contexte lié aux événements dramatiques de janvier, a questionné (et continue de le faire), les acteurs de l'éducation dans leur diversité, ceux du temps de l'école, mais aussi ceux des temps de loisirs ou autres espaces sociaux et les parents. Mais il doit également questionner le monde des médias et ses acteurs dans leurs postures éditoriales face à l'actualité et au traitement de l'information, et dans la manière d'aborder les questions de jeunesse. C'est une responsabilité sociale des médias que ces derniers doivent traduire en actes dans leurs agendas au-delà des déclarations contenues notamment dans le guide de la RSE dans le secteur des médias. Il nous faut dépasser le temps des médias, de l'émotion, de la réaction, à court terme, et l'articuler avec le temps du long terme qui est celui de l'éducation.

Les défis et les propositions à partager sont doubles.

Pour le monde de l'éducation, il y a la question de la massification et de la systématisation d'une éducation aux médias et à l'information (EMI). Les propositions correspondantes ont besoin de s'appuyer sur une refondation de l'école, car l'EMI ne peut se développer que dans un environnement éducatif dépassant l'approche disciplinaire de l'institution scolaire, remodelant les temps d'apprentissage par la pratique et l'engagement dans des projets multi partenaires, dans et hors l'école, articulant ces apprentissages à une éducation citoyenne. L'EMI doit se développer dans une approche globale de l'éducation. D'où les propositions du Collectif Enjeux e-médias, de formations pluri acteurs (parents, éducateurs, animateurs, enseignants), de parcours citoyens, d'éducation critique aux médias et à l'information....

Pour le monde des médias, qui est un des espaces de socialisation des jeunes, à côté de l'école et de la famille, l'urgence est de faire entrer les enjeux d'éducation, de jeunesse dans les médias eux-mêmes, afin que les valeurs de l'éducation et de l'enfance y soient assumées. Certes les journalistes doivent sortir de leur bulle et aller travailler avec les jeunes, mais la relation des journalistes à la jeunesse doit aussi impacter les lignes éditoriales des médias où travaillent ces journalistes. L'expression jeune doit trouver sa place dans les médias notamment du service public. Les médias doivent reconnaître la nécessité de mettre en place des espaces de dialogue avec les citoyens à travers leurs organisations associatives et avancer vers des espaces de co-régulation journalistes, éditeurs de presse, société civile et pouvoirs publics, comme devrait l'être un Conseil de presse, pour renouer la confiance avec les publics. Dans la formation des journalistes, doivent être introduites ces questions d'éducation, de jeunesse...

L'éducation aux médias pourrait dire merci à Charlie, malgré le contexte dramatique... En effet s'ouvre une réelle fenêtre d'opportunité pour une action collective sortant l'EMI de son isolement ou des cloisonnements traditionnels. Pour en faire un enjeu culturel fondamental afin de porter la citoyenneté du 21ème siècle.

Projet de Politique documentaire et informationnelle 2015- 2016

Collège M

Septembre 2015

Préambule :

Les quatre axes de la politique documentaire et informationnelle (Acquisitions, Accès, Formations, Communication) ont été élaborés à partir des priorités du projet d'établissement 2015-2018. Ils répondent également à l'analyse des activités et usages du CDI depuis 2012 ainsi qu'aux résultats de l'enquête diffusée en janvier 2015 « Pratiques des réseaux sociaux », suite aux événements de vie scolaire du premier trimestre.

Le groupe de pilotage est composé du principal adjoint, du conseiller principal d'éducation (CPE) et de quatre enseignants et est animé par la professeure documentaliste. Le projet de politique documentaire et informationnelle a été validé par le conseil pédagogique.

[...]

3. Formations des élèves visant le développement de leur autonomie et de leurs compétences

o Stratégie générale

La formation aux compétences info-documentaires est progressive de la sixième à la troisième et s'appuie notamment sur le socle commun.

Tous les élèves de sixième sont initiés par la professeure documentaliste à la découverte et à l'utilisation pertinente des diverses sources d'information, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Les élèves des autres niveaux approfondissent leurs compétences lors de séances ponctuelles relevant de différents champs disciplinaires ou transversaux, en lien avec les professeurs concernés.

L'éducation aux médias et à l'information est développée tout au long du cursus des élèves : Au CDI se déroulent la semaine de la presse en cinquième, le travail sur l'image argumentaire et la publicité en troisième avec les enseignants de Français. Le projet de WebTV sera co-animé par la professeure documentaliste et le référent du CLEMI. L'enseignement moral et civique donnera lieu certaines interventions conjointes avec les professeurs d'histoire géographie.

La sensibilisation aux bons usages d'Internet (risques liés aux réseaux sociaux...) est dispensée aux élèves de cinquième au CDI par la professeure documentaliste et le CPE. Complémentairement une réunion d'information des parents sera organisée pendant l'année.

Le Parcours Avenir, dès la 5ème, est assuré par les professeurs principaux et la conseillère d'orientation psychologue qui exploitent le kiosque ONISEP et plus largement le CDI pour le forum des métiers.

Le Parcours d'éducation artistique et culturelle et l'Histoire des arts, sont interdisciplinaires et reposent sur l'ouverture culturelle au patrimoine régional, sur les échanges avec l'Espagne, ainsi que sur des acquisitions et des ressources numériques pertinentes, prévues par la professeure documentaliste, au CDI ou sur l'ENT, après consultation des autres enseignants.

Le Parcours citoyen concerne tous les niveaux, notamment durant les heures de Vie de classe ou à l'occasion des projets du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), favorisant la tolérance et les attitudes citoyennes (Formation des délégués, Charte de la laïcité, « Savoir dire non », « Prévention harcèlement », « Non au gaspi »...). Ces projets peuvent faire appel à des intervenants extérieurs et être illustrés par des expositions au CDI.

L'éducation à la santé, animée par l'infirmière et les professeurs de Sciences de la vie et de la terre, s'adresse à tous les niveaux à l'aide de l'espace « Ma santé, ma vie » créé au CDI, et en faisant appel éventuellement à des partenaires extérieurs.

Des animations, des séances de formation, des rencontres avec des auteurs, des visites, des expositions, etc. sont organisées en fonction du calendrier des progressions disciplinaires, des projets interdisciplinaires des actions éducatives du CESC et des partenariats institués.

L'équipe éducative recherche :

- une progression des activités éducatives, pédagogiques et culturelles ainsi que leur cohérence d'ensemble,
- une offre culturelle attractive et renouvelée,
- des partenariats extérieurs judicieux,
- la mise en valeur des productions des élèves.

- **Tableau prévisionnel des objectifs et progressions sur les cycles et des actions transversales**

Se reporter à l'annexe 3.

[...]

DOCUMENT 6

Axelle, le mercredi 16 avril 2014. Etude : les 9-16 ans plus exposés à des risques en ligne sur mobile. In : *Internet Sans Crainte* [en ligne]. Tralalere. Disponible sur : <http://www.internetsanscrainte.fr/blog-actu/etude-9-16-ans-plus-exposes-risques-en-ligne-sur-mobile> (consulté le 03 octobre 2015)



Internet Sans Crainte

Donnons aux jeunes la maîtrise de leur vie numérique !



Soutenu par
l'Union européenne

Etude : les 9-16 ans plus exposés à des risques en ligne sur mobile

Soumis par Axelle le mercredi 16/04/2014 - 18:15

Le projet **Net children go mobile** est une étude européenne visant à examiner **les usages et risques de l'internet mobile** pour les **9-16 ans**.

Durant 2 ans, 3500 jeunes de 25 pays européens ont été interrogés sur **leurs pratiques de l'internet mobile**. Les premiers résultats de l'enquête viennent d'être communiqués et comparent les résultats de 2010 à ceux de 2013, avant une phase d'étude plus qualitative dont les résultats devraient être connus à l'automne prochain.

L'étude révèle que **les utilisateurs de smartphone sont plus exposés à des risques**, de manière très significative par rapport à ceux qui n'ont pas d'usages mobiles. Les résultats pointent une légère **augmentation des comportements à risque** et de **l'exposition à des risques entre 2010 et 2013**, en particulier **pour les filles** et une **baisse générale de la vigilance**, même si les utilisateurs de mobiles sont plus compétents sur les paramétrages de sécurité. Par contre, ces nouveaux usages mobiles révèlent que **les jeunes ont besoin de nouveaux conseils pour sécuriser leurs pratiques** : désactiver les données de géolocalisation, bloquer les achats inapps... particulièrement les fillettes de 9-12 ans qui se révèlent être les moins expertes dans ce domaine.

Les risques rencontrés et en hausse sont essentiellement : l'exposition à des contenus dérangeants, l'intimidation, le cyber harcèlement, l'accès aux contenus pornographiques, les rencontres avec des inconnus hors ligne, l'exposition à des contenus négatifs (incitation à la haine, discours pro-anorexie...)

Par contre, **certains chiffres rassurent car ils n'ont pas augmenté** avec le déploiement de l'équipement en mobile et tablette et ont même **baissé pour certains** : le sexting, les rencontres d'inconnus en ligne, l'utilisation de données personnelles d'autrui (piratage de compte, diffusion par un tiers d'informations privées...)

Quelques chiffres clés :

- 44% des garçons et de 46% des filles de 9-16 ans **utilisent quotidiennement un smartphone**
- **53% des filles** ont été **exposées à des risques en ligne** (contre 43% des garçons) soit **10 points de plus en 3 ans**
Les tranches d'âges les plus concernées par cette hausse sont les 9-12 ans
- **30% des filles (24%) ont déjà été harcelées ou intimidées**
- **La rencontre d'inconnus hors ligne** a augmenté de 6 à 7 points en 3 ans, particulièrement pour les filles de 11-12 ans et 15-16 ans
- **L'exposition a des contenus négatifs a bien augmenté également** : 17% du panel (contre 10% en 2010) a été confronté à des contenus expliquant **comment devenir maigre** (boulimie, anorexie), 23% (contre 15% en 2010) a été exposé à des **messages de haine** à l'encontre d'autres individus
- **La hausse la plus importante concerne les jeunes qui ont vu ou vécu des choses choquantes ou dérangeantes en ligne** : 24% des filles (17% des garçons) dont 30% de 15-16 ans ont vécu ce type d'expérience au cours des 12 mois précédents. Elles n'étaient que 19% de cette même tranche d'âge en 2010.